



## Gérant démissionnaire

Par **Pat078**, le **17/10/2021** à **14:48**

Bonjour,

Je sollicite vos conseils ou aides sur mon cas:

En tant que gérant j'ai démissionné en décembre 2020. Mais il n'y a pas eu la nomination d'un nouveau gérant. Du coup mon nom figure toujours sur le kbis.

Debut septembre j'ai reçu un courrier à mon domicile personnel pour une audience de liquidation de la sarl. Je me suis présenté en expliquant que je ne suis plus le gérant de la sarl. Rien n'y fait, la liquidation a été prononcée et maintenant je reçois les courrier du liquidateur.

Dans le jugement est marqué que je me suis présenté mais pas que je ne suis plus le gérant de la sarl.

Doit-je répondre au liquidateur ?

est ce je peux faire appel de cette décision car je ne suis plus le gérant de la sarl et que malgré mon explication cela ne figure pas dans le jugement ?

merci pour votre aide éventuelle.

Par **Marck.ESP**, le **17/10/2021** à **15:01**

Bonjour

Votre démission peut ne pas être considérée comme effective, notamment si vous n'avez pas effectué les démarches pour permettre la nomination d'un nouveau gérant que rien n'a été fait auprès du président du Tribunal de Commerce compétent afin qu'il désigne un mandataire...Et,/ou que les difficultés de la SARL étaient nées avant votre démission.